

fait quand elle s'est promis de réparer le mal qu'elle a fait à autrui ; la vertu ne se contente pas de l'espérance de réparer un jour ce mal ; elle ne le fait pas, et se trouve ainsi plus souvent malheureuse, mais toujours plus tranquille : aussi la vertu peut seule ne pas reculer l'avenir. C'est en faisant le mal, même dans l'idée qu'il pourra devenir un bien, ou avec la ferme volonté de le réparer, que les hommes se jettent dans des embarras et souvent dans des fautes dont ensuite rien ne peut les tirer. On ne peut se flatter, quelque prudent que l'on soit, d'avoir prévu toutes les chances, et de s'être arrangé de manière à ce qu'aucune ne soit fâcheuse, tandis qu'en s'imposant la loi d'être d'abord vertueux, on acquiert la certitude qu'on ne fera jamais à personne un tort qu'on doive se reprocher ensuite comme en ayant été la cause volontaire.

Gustave.—Mais, papa, que fallait-il donc faire ?
M. de Flaumont.—Je n'en sais rien ; tout ce dont je suis sûr, c'est qu'il ne fallait pas commencer par faire ce qu'a fait notre vaillant. Tu verras un jour par toi-même combien il arrive de malheurs dans ce monde par la fautive idée qu'on a souvent les hommes qu'ils pourraient arranger et diriger les événements au gré de leurs desseins ; ils régissent leur conduite dans cette espérance, et ensuite les événements se multiplient, s'embarrassent tellement, arrivent d'une manière si imprévue, qu'ils voient échouer fort souvent leurs projets, et toujours leur vertu, qu'alors ils ne peuvent plus rattraper. Il faut, au contraire, assurer d'abord sa vertu, et après tirer, aussi bien qu'on peut, parti des circonstances. Qui sait, d'ailleurs, toutes les ressources que peut trouver un homme fermement décidé à ne rien faire contre sa conscience ? Il est fort commode, sans doute, de prendre le premier moyen qui se présente à l'esprit ; mais est-on bien sûr que ce soit là le seul, et qu'en se donnant un peu plus de peine on n'en trouverait pas un autre aussi efficace et plus honnête ? Qu'après être resté vertueux, on soit ingénieux et actif, on sortira presque toujours d'embarras. Si tous les gens ruinés se faisaient voleurs, ce serait, sans contredit, la voie la plus facile et la plus prompte pour refaire fortune : c'est cependant un parti que ne prennent pas les honnêtes gens, et, dans la nécessité de chercher d'autres ressources, ils manquent rarement d'en découvrir. Je ne vois pas, dans ce moment-ci, de quoi notre vieux homme aurait pu s'aviser pour sauver ses trente mille livres sterling ; mais peut-être, s'il ne se fût pas arrêté tout de suite à l'idée de dénoncer la jeune femme, lui serait-il venu dans l'esprit quelque autre expédient, et cela aurait beaucoup mieux valu.

Gustave.—J'en conviens, papa ; mais vous nous avez promis une autre histoire.

M. de Flaumont.—La voici. Vous allez voir que, s'il ne faut pas faire un mal qu'on n'est jamais sûr de pouvoir réparer, on ne doit pas non plus faire le mal, même dans une bonne intention.

Un grand seigneur anglais se rendait de Londres dans une de ses terres, lorsqu'il fut arrêté dans un petit bois par six voleurs. Deux d'entre eux saisirent le cocher ; deux autres s'emparèrent de son laquais ; et les deux derniers, se plaçant aux deux portières de la voiture, mirent au lord le pistolet sur la gorge.

« Votre portefeuille, milord, » lui dit un des voleurs qui avait une figure épouvantable.

Le lord tira de sa poche une bourse assez pesante, et la donna au voleur ; celui-ci examina le poids de la bourse et n'en parut pas satisfait. « De grâce, votre portefeuille, milord ! » et il arma son pistolet.

Le lord remit tranquillement son portefeuille, le voleur l'euvrit, et pendant ce temps, le lord examina sa figure. Il n'avait jamais vu des yeux si petits et si perçans, un nez si long, des joues si creusées, une bouche si large, un menton si avancé.

Le voleur prit quelques papiers dans le portefeuille, et le lui rendit ensuite. Bon voyage, milord ; et il s'éloigna rapidement avec ses compagnons.

Le lord, arrivé chez lui, examina son portefeuille pour voir ce qu'on y avait pris ; il trouva qu'on avait été des billets pour deux mille cinq cents livres sterling (environ soixante mille francs) et qu'on y avait laissé cinq cents livres sterling. Il s'en félicita, et dit à ses amis qu'il donnerait encore volontiers cent livres pour qu'ils eussent vu le drôle. Jamais voleur de grand chemin n'avait eu une figure si bien appropriée à son métier.

Le lord oublia bientôt cette perte, et ne pensait pas du tout à cet accident, lorsque, quelques années après, il reçut la lettre suivante :

« Milord,
« Je suis un pauvre juif. Le prince dans les états duquel je « vivais nous dépouilla de tout. Je me rendis, avec cinq autres « juifs, en Angleterre, pour sauver au moins ma vie. Je fus « malade sur mer, et le bâtiment qui nous passait fit naufrage près « de la côte.

« Un homme que je ne connaissais point était sur le rivage ; il « se jeta à la mer et me sauva au péril de ma vie. Ce n'est pas « tout ; il m'amena dans sa maison, appela un médecin, me fit « soigner jusqu'à ce que je fusse guéri, et ne me demanda rien. « Cet homme était un fabricant de laine qui avait douze enfans.

« Quelques temps après, je le trouvai fort triste. Les troubles « d'Amérique avaient éclaté, et les négocians américains avec qui « il faisait des affaires avaient été d'assez mauvaise foi pour profi- « ter des circonstances et ne pas le payer. Dans un mois, me dit- « il, je serai complètement ruiné, parce qu'il doit m'arriver des « traites que je suis hors d'état d'acquitter.

« Son chagrin me désespéra : je pris un parti violent. Je lui « dis la vie, me dis-je, je la lui sacrifierai. Avec les cinq juifs « qui m'avaient suivi en Angleterre, je me plaçai sur la grande « route ; vous savez ce qui est arrivé. J'envoyai à l'homme dont « je vous ai parlé l'argent que je vous avais pris, et je le sauvai « pour cette fois. Mais ses créanciers ne le payèrent pas dans la « suite ; il est mort il y a huit jours, sans avoir acquitté toutes ses « dettes.

« Le même jour, je gagnai à la loterie quatre mille livres ster- « ling. Je vous renvoie ce que je vous ai volé, avec les intérêts. « Faites passer les mille livres qui restent à la malheureuse famille « du fabricant (il avait indiqué, au bas de sa lettre, l'endroit où « elle demeurerait), et informez-vous auprès d'elle d'un pauvre juif « qui a été si généreusement sauvé et reçu par elle.

« P. S. Je vous jure que, lorsque nous vous attaquâmes, aucun « de nos pistolets n'était chargé, et qu'aucun de nos coutelas ne « devait sortir du fourreau.

« Epargnez-vous toute recherche. Quand cette lettre vous arri- « vera, je serai de nouveau sur mer. Que Dieu vous conserve ! »
Le lord prit des informations, et trouva que le juif avait dit vrai en tout. Il prit soin, dès-lors, de la famille du fabricant. « Je donne cent livres, répétait-il souvent, à celui qui m'apprendra la mort de mon épouvantable juif, et mille livres à celui qui me l'amènera vivant. »

Henri.—Pourquoi donc désirait-il sa mort, papa ?

M. de Flaumont.—C'est que ce juif était véritablement un homme dangereux pour la société. Un homme capable de se porter à de telles actions, même par des motifs généreux, est toujours un homme à craindre. La sûreté et le bonheur de la société reposent sur la soumission et le respect dus aux lois qui y maintiennent l'ordre en garantissant la personne et la propriété de tous. Les lois ne peuvent entrer dans l'examen des motifs qui engagent un individu à attenter à la personne et à la propriété d'un autre. En pareil cas, elles ne jugent et punissent que le fait. Si le lord avait été juge et qu'on eût amené le juif devant son tribunal, il n'aurait pu, quand il aurait su toute l'histoire, se dispenser de le condamner à la peine prescrite par la loi, sauf à tâcher ensuite d'obtenir sa grâce du souverain.

Gustave.—Le juif n'avait cependant pas chargé ses pistolets ; il ne voulait pas tuer.

M. de Flaumont.—Aussi aurait-on dû le condamner à une peine moins grave que celle qu'on inflige aux assassins, mais n'en avait-il pas moins volé ?

Clémentine.—Oui, mais c'était pour sauver la vie à son bienfaiteur ; il exposait la sienne par reconnaissance ; c'était assurément un grand sacrifice : il n'aurait pas volé pour autre chose.

M. de Flaumont.—Aussi ce juif était-il sans doute susceptible de sentimens très-généreux et d'un beau dévouement ; cela doit entrer pour beaucoup dans l'opinion que nous nous formons de lui ; cela lui aurait probablement fait obtenir sa grâce ; on aurait du moins fort adouci sa peine. Mais en morale, et pour l'intérêt de la société, la justesse et la fermeté des principes sont encore plus nécessaires que la générosité des sentimens. On ne saurait donner à chacun la liberté de prendre tous les moyens qui lui plaisent pour satisfaire ses sentimens et déployer sa générosité. La vertu est même soumise, dans le monde, à des lois dont la sagesse reconnue, l'avantage incontestable, lui marquent la route dans laquelle elle doit s'exercer et les barrières qu'elle ne doit pas franchir. Ainsi, dans la conduite de notre juif, tout ce qui a précédé et suivi son action, quelques-unes des circonstances de cette action même étaient louables ; il ne voulait que sauver son bienfaiteur ; il ne prit que ce qu'il avait besoin de prendre ; il ne garda rien pour lui ; il remboursa scrupuleusement la somme et les intérêts ; il ne se réserva même rien sur ce qu'il avait gagné à la loterie, puisque, après avoir rendu au lord ses deux mille cinq cents livres sterling, il donna le reste aux enfans du fabricant. Tout cela est fort bon, fort désintéressé, mais tout cela n'empêche pas que l'action même ne fût blâmable ; et c'est ce qui arrive souvent quand on se laisse gouverner par ses sentimens, fussent-ils toujours bons, au lieu de